

SANNOIS

MENSUEL D'INFORMATIONS - N°231 - FÉVRIER 2017

mag

DOSSIER

COMPRENDRE LE HANDICAP POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



RECENSEMENT DE LA
POPULATION 2017

RENCONTRE AVEC
GÉRARD DARMON

LES RENDEZ-VOUS
DE L'EMB

À SANNOIS (95)

AZURÉA
Les Coteaux de Sannois



Vivez entre forêt et Coteaux d'Argenteuil

- Derniers appartements du 3 au 4 pièces, balcon, terrasse ou jardin privatif à partir de 212 000 €
- Espace, lumière, vue panoramique
- Quartier du Moulin : écoles, commerces, marché, supermarché, accès routiers aisés vers Paris et la Défense

3R

Prêt 0 %

Loi Pinel



0 800 27 22 33

7 jours/7 - Appel gratuit depuis un poste fixe
arcadepromotion.com

Espace de vente :
Angle Carrefour de la Tour du Mail
et rue de la Commanderie à Sannois



(1) Bénéfice sous conditions de ressources des résidents (plafond de revenus) et de destination du bien (résidence principale). (2) Selon conditions d'octroi en vigueur définies par le ministère du Logement au 01/01/15. Renseignez-vous auprès de votre Conseiller. Illustration à caractère d'ambiance. tmo.fr

Conseil • Marketing • Publicité

RÉGIE
PUBLICITAIRE
COMMUNICATION
PAR L'OBJET
ORGANISATION
DE SALONS
PROFESSIONNELS
STUDIO
GRAPHIQUE

Réservez
votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville
de Sannois

Contact :
David TIEFENBACH
06 70 21 07 12

Les Espaces Multi-Services
56, boulevard de Courcerin
Croissy-Beaubourg
77435 Marne-la-Vallée
Cedex 2
Téléphone 01 64 62 26 00
Télécopie 01 64 62 28 49



EXCLUSIVITÉ LOGIREP VEND À SANNOIS (95)

Devenez propriétaire à des conditions préférentielles !

Prêt à taux Zéro*

0€ de frais d'agence

Appartements du studio au 4 pièces avec Box



Studio dès
124 800€

3 pièces dès
147 400€

4 pièces dès
156 500€

**Vous êtes locataire du parc social ?
Vous bénéficiez d'une décote supplémentaire
sur le prix de vente.**

Pour tout renseignement ou visite merci de contacter :
M. Pierre-Emmanuel SAUCET au 06.72.05.58.96
ou par mail à saucet.pe@polylogis.fr

*PTZ (sous condition de ressources et Diagnostics de performance énergétique)



Chères Sannoisiennes, Chers Sannoisiens,

« Les hommes avaient perdu le goût de vivre et se foutaient de tout »

Ces vers, admirablement interprétés par Serge Reggiani dans la chanson « Les loups », illustrent à merveille ces périodes de l'histoire de France durant lesquelles les égoïsmes l'emportent sur l'intérêt général.

La peur, la défiance, la perte du sens de la responsabilité individuelle, préparent le lit douillet de tous ceux qui aujourd'hui, sans vergogne, font fi des règles communes et sèment, dans le meilleur des cas, le désordre et dans le pire des cas, la terreur. Il est temps et même urgent que toutes les citoyennes et tous les citoyens s'emparent de leur destin commun : une nation libre, prospère et paisible.

Les institutions républicaines ne peuvent pas tout.

Est-ce à l'école d'éduquer les enfants ?

Non. Elle peut y contribuer, mais elle doit, avant tout, les instruire et laisser toute leur place aux parents, dans cette noble tâche.

Est-ce à l'hôpital de lutter contre les dérives communautaires ?

Non. Les médecins soignent leurs malades sans les distinguer, ni en fonction de leur sexe, ni en fonction de leurs origines, mais bien sûr, en tenant compte uniquement de leur pathologie.

Est-ce aux services municipaux de ramasser les immondices et autres déjections abandonnées sur nos rues et trottoirs par quelques personnes indécates ?

Non. Les agents de la ville réparent et entretiennent les usures et salissures générées par le temps et par les saisons, mais ils ne sont pas les « valets » de ceux, heureusement peu nombreux, qui souillent notre environnement par manque d'éducation.

La France souffre d'une dérive inquiétante qui insensiblement, depuis plusieurs dizaines d'années, pousse le curseur de la responsabilité vers les institutions tandis que les individus jouent les Ponce-Pilate.

Force est de constater, aujourd'hui, que la machine institutionnelle se grippe et que finalement, à trop s'en laver les mains, ce sont les personnes individuelles qui pâtissent d'une république à bout de souffle.

À bout de souffle parce qu'on lui a trop demandé.

À bout de souffle parce que chaque individu se doit de prendre une part plus importante de responsabilité.

Quant à nous, institution municipale, nous instaurons dès le mois de mars prochain, la dématérialisation du conseil municipal. Désormais, chaque conseiller qui le demandera sera doté d'une tablette numérique ; ainsi, seront réalisées des économies substantielles de papier et sera optimisée la circulation de l'information tant au niveau des citoyens que des conseillers municipaux.

Entrer dans la modernité, c'est rompre avec les habitudes, c'est surpasser la peur de l'inconnu, c'est aussi privilégier l'efficacité et la bonne gestion des deniers publics. La majorité municipale s'est engagée, depuis le début du mandat, à œuvrer en ce sens.

Bien cordialement à vous,

Bernard Jamet
Maire de Sannois

4 RETOUR EN IMAGES

6 MA VILLE

Quartiers

- Lauréats des décorations de Noël
- Recensement de la population 2017
- Inscriptions dans les écoles

Solidarité

- Les animations seniors du C.C.A.S.
- Les associations seniors
- Prévention au monoxyde de carbone

9 DOSSIER

COMPRENDRE LE HANDICAP POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

13 SPORTS

- 1^{re} cérémonie de remise de titres à l'École de Budo Traditionnel

13 CULTURE & LOISIRS

- Les rendez-vous du Centre Cyrano, de l'EMB et de la Médiathèque
- Rencontre avec Gérard Darmon
- Les rendez-vous de l'EMB
- Exposition au musée Utrillo - Valadon
- Les rendez-vous de la Médiathèque
- Ateliers d'arts plastiques à la MLA

16 VOS ÉLUS

17 VOS RENDEZ-VOUS

18 TRIBUNES LIBRES

20 INFOS UTILES

RÉDACTEUR EN CHEF : Christian Biessy
RÉDACTRICES : Lamia Mustafa, Mylène Allard
CONCEPTION / RÉALISATION : L'Atelier Rouge
IMPRESSION : RPS Repro
PHOTOS COUVERTURE : © Fotolia / tai111

SANNOIS MAG Magazine municipal de la ville de Sannois

MAIRIE DE SANNOIS • BP 60088 • 95111 Sannois
TÉL. : 01 39 98 20 00 • www.ville-sannois.fr
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bernard Jamet

JEUDI 12 ET VENDREDI 13 JANVIER

REPAS DES SENIORS

Le traditionnel repas des seniors était organisé au Centre Cyrano, à la Résidence Utrillo ou à domicile grâce aux portages de repas. Plus de 800 seniors étaient présents pour savourer ce moment de convivialité.

Une tombola était organisée avec de nombreux lots à gagner.



LUNDI 9 JANVIER

PIÈCE DE THÉÂTRE « LA FILLE SUR LA BANQUETTE ARRIÈRE »

Le centre Cyrano a fait salle comble pour l'avant-première de la pièce de théâtre « La fille sur la banquette arrière ».



SAMEDI 14 JANVIER

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DES ARTISTES VERCRUYE ET VASSEUR

Environ 300 personnes étaient présentes pour le vernissage de l'exposition « Intimisme » au Musée Utrillo-Valadon. Une très belle exposition qui durera jusqu'au 12 mars 2017.



DIMANCHE 15 JANVIER

CHAMPIONNAT DE FRANCE AAF

Le 15 janvier dernier a eu lieu le championnat de France de l'AAF (Académie Futsal France) des catégories juvéniles et cadet au gymnase Voltaire. Six équipes étaient présentes : Sannois, Romorantin, Le Mans, Bracieux, US Renaudine et OUMA. L'équipe juvénile de Sannois est arrivée 2^{ème} derrière Le Mans avec 6 victoires et 2 défaites. Les cadets sont arrivés 1^{ers} avec 5 victoires en 5 matchs.

Un match amical de l'équipe Baby (4 à 6 ans) a eu lieu le midi contre Bracieux. Les coups d'envois ont été donnés par Daniel Portier et Célia Jacquet Fournier, adjoints au Maire.

ERRATUM : Une erreur s'est glissée dans le Sannois Mag du mois de Janvier en page 4 du retour en images. Pour la cérémonie commémorative du lundi 5 décembre, il faut lire hommage aux morts pour la France en Algérie et non pas hommage aux Harkis.

REMISE DES PRIX DES DÉCORATIONS DE NOËL



1^{ER} PRIX « VITRINE DES COMMERÇANTS » LES FLEURS DE RAYMONDE



1^{ER} PRIX « FENÊTRES ET BALCONS » M^{ME} VÉRONIQUE DECANT



1^{ER} PRIX « MAISONS ET JARDINS » M. LANDOIS

Le 25 janvier dernier, les lauréats du concours des décorations de Noël ont été récompensés en mairie pour avoir participé au concours des décorations de Noël.

CATÉGORIE « COMMERCE »

- 1^{er} prix : LES FLEURS DE RAYMONDE quartier Gare,
- 2^e prix : E-BOULANGE quartier Centre-Ville,
- 3^e prix : Espace Coiffure quartier de l'Eglise.

CATÉGORIE « FENÊTRES ET BALCONS »

- 1^{er} prix : Madame DECANT Véronique quartier Pasteur,
- 2^e prix : Monsieur ROBYN quartier Loges Gambetta,
- 3^e prix : Madame VELLARDI quartier Centre-Ville/Eglise.

CATÉGORIE « MAISONS ET JARDINS »

- 1^{er} prix : Monsieur LANDOIS Quartier Centre-Ville,
- 2^e prix : Monsieur LUCAS et Madame DE SOUSA Quartier Pasteur,
- 3^e prix : Madame CHAZETTE Quartier Pasteur, et Monsieur LASSOURCE Quartier Bel Air.

Un grand merci à tous les habitants et commerçants ayant contribué à la magie de Noël dans la ville en décorant leurs maisons et vitrines.

RÉUNIONS DANS LES QUARTIERS

LOGES GAMBETTA

Mercredi 1^{er} février de 20 h à 22 h.
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

CARREAUX/GASTON RAMON

Lundi 20 février de 20 h à 22 h
Réfectoire de l'école Gaston Ramon

MOULIN

Mercredi 22 février de 20 h à 22 h
Réfectoire de l'école Emile Roux

GARE

Lundi 27 février de 20 h à 22 h
Hôtel de Ville

ANIMATION SAINT VALENTIN AU MARCHÉ

JEUDI 9 ET DIMANCHE 12 FÉVRIER
C'EST BIENTÔT LA SAINT VALENTIN !

À cette occasion, les commerçants du marché de Sannois mettront en jeu le jeudi 9 et le dimanche 12 février, 20 invitations valables pour 2 personnes (d'une valeur unitaire de 30 €) à utiliser dans un restaurant sannoisien, participant à l'opération.

Le tirage au sort des bons gagnants aura lieu le dimanche 12 février à 12h.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE JUSQU'AU 25 FÉVRIER 2017

C'EST UTILE

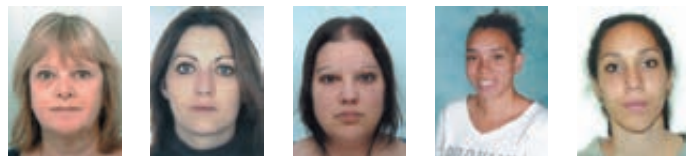
Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés



(CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Insee réalise du **1^{er} février au 29 avril 2017**, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions de l'accueil que vous lui réserverez.

PROXI MARKET

Installée depuis septembre 2016 en face de l'église, Proxi Market vous accueille du mardi au dimanche de 10 h à 13 h 15 et de 15 h 30 à 20 h 30 et le lundi de 15 h 30 à 20 h 30.

De nombreux produits d'hygiène et alimentaires avec une large gamme de produits orientaux et exotiques sont proposés.

Le magasin dispose également d'un service de livraison gratuite à domicile pour les personnes à mobilité réduite à partir de 50€ d'achat par téléphone au 09 86 46 53 63.

Proxi Market Sannois

11, rue du 8 mai 1945.



INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES MATERNELLES : PENSEZ-Y !

Les inscriptions ont lieu jusqu'au 20 février 2017



Pour l'école maternelle, seuls les enfants nés en 2014 pourront être inscrits administrativement. Les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2015 ne rentreront à l'école qu'en septembre 2018.

Inscriptions sur rendez-vous au :

01 39 98 20 70 depuis le 5 décembre 2016
- Service Éducation - 1^{er} Etage de la Mairie.

LES ANIMATIONS SENIORS DU C.C.A.S.

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER CAFÉ DES SENIORS

Retrouvons-nous autour d'un café ou d'un thé de 15 h 30 à 17 h à la Maison de quartier Pasteur.

Entrée libre

MERCREDI 22 FÉVRIER

REPAS ET APRÈS-MIDI DANSANTE : VOYAGE AUTOUR DU MONDE « LA FRANCE »



Inscriptions et règlements au C.C.A.S.

À 12 h à la Résidence Utrillo

Tarif : 12 €

LES ASSOCIATIONS SENIORS

L'ACCUEIL SANNOISIEN

Renseignements et Inscriptions :

15, avenue Damiette ou au 07 70 80 28 33 ou sur accueil.sannoisien@orange.fr.

VENDREDI 10 FÉVRIER 12 H

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Repas et Animation dansante - Salle Cyrano

Prix Adhérent 45 € / Non - Adhérent 60 €

MARDI 2 MAI AU VENDREDI 5 MAI

SÉJOUR EN PAYS NANTAIS

Prix : 700 € tout compris avec paiement en 5 mensualités de 140 € chacune.



LES VACANCES DE LA VIE

Renseignements : 01 30 25 22 40 ou au 06 22 96 57 94 - francis.gravelat@free.fr

93, boulevard Charles de Gaulle.

Permanence tous les jeudis de 15 h

à 18 h à la brasserie le Moulin à Café, 66 bd Charles de Gaulle.

VENDREDI 3 FÉVRIER

DE LEWARDE À CAMBRAI

Le matin nous visiterons le **Centre Historique Minier** de Lewarde. Il a pour mission de conserver et valoriser la culture minière du Nord-Pas-de-Calais afin de témoigner, auprès des générations futures, des trois siècles d'activité minière. Déjeuner sur place au restaurant « LE BRIQUET » (ancienne scierie de la fosse Delloye). L'après-midi, nous irons mener notre enquête à Cambrai pour connaître la vérité sur **les bêtises**.

Tarif : 68 €

LUNDI 27 FÉVRIER

REPAS DU MARDI-GRAS

C'est un repas de fête que Jean-Louis, le Chef, servira ce jour-là. Crêpes au dessert avec animation musicale avec la chanteuse CRISTAL C. **12 h 30 à la Brasserie « Le Moulin à Café »** - Tarif : 62 €

Réservation obligatoire pour toutes les activités des Vacances de la vie.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE PRENDRE CONSCIENCE DU RISQUE, C'EST DÉJÀ AGIR

En 2016 dans le Val-d'Oise, les sapeurs-pompiers ont secouru 137 victimes d'intoxication au monoxyde de carbone au cours de 80 interventions...

Le monoxyde de carbone (CO) est **un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant**. Il peut être mortel en moins d'une heure. Le monoxyde de carbone se dégage des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne (fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol). Plus des trois quarts des intoxications ont lieu pendant la saison de chauffe, d'octobre à mars.

Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les secours.

QUELQUES CONSEILS

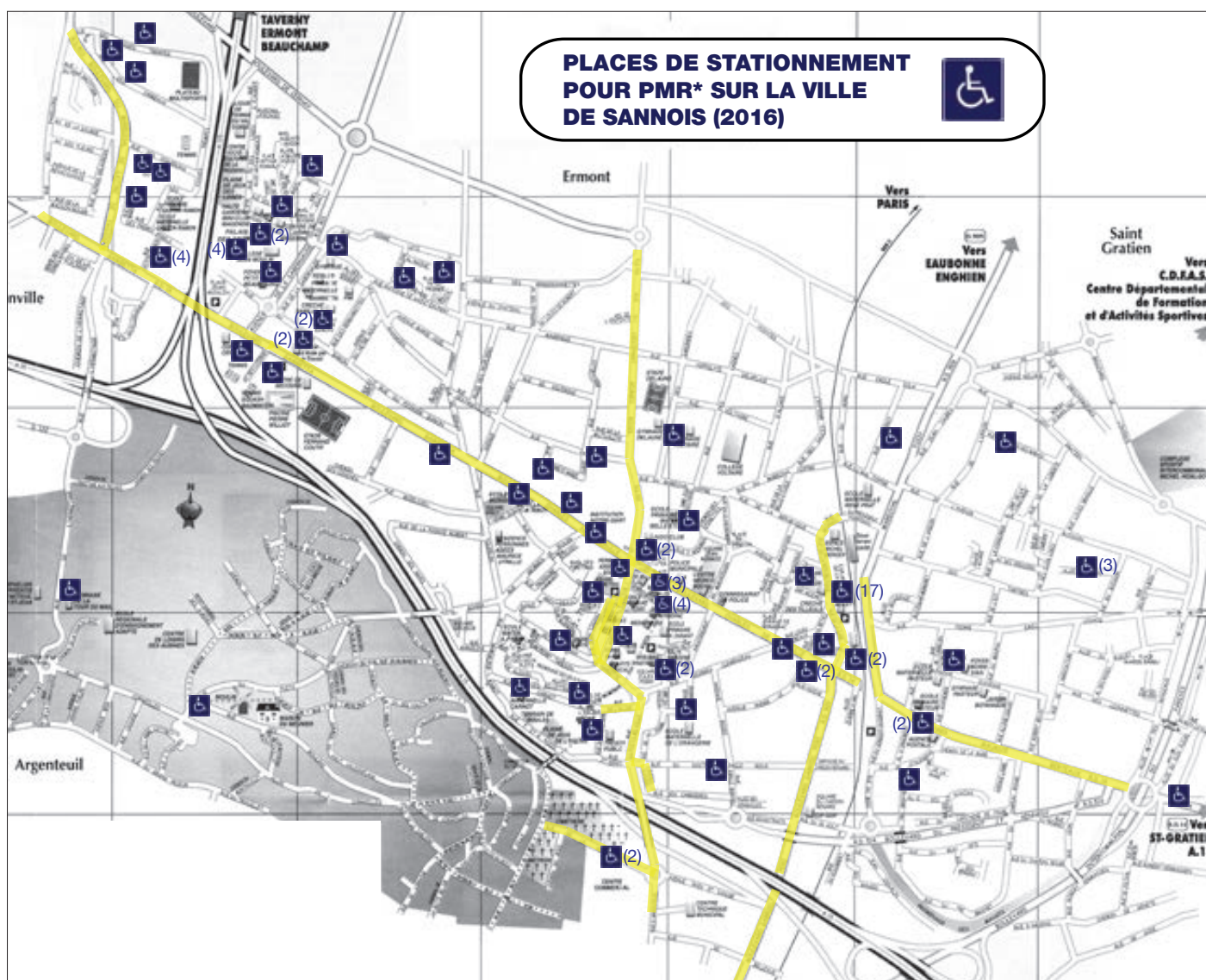
- Faire **vérifier et entretenir les installations** de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié avant chaque hiver ;
- Tous les jours, **aérer au moins dix minutes**, maintenir les

systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;

- **Respecter les consignes d'utilisation** des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- Placer impérativement **les groupes électrogènes à l'extérieur** des bâtiments ; **ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, brasero, barbecue, etc...

Plus d'infos sur www.sdis95.fr ou le site www.inpes.sante-publiquefrance.fr





COMPRENDRE LE HANDICAP POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



CÉLIA JACQUET FOURNIER

ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA FAMILLE, SANTÉ ET HANDICAP.
VICE-PRÉSIDENTE DU C.C.A.S.

L'accompagnement des personnes en situation de handicap est l'une des priorités de notre Municipalité. La Ville s'est inscrite dans une démarche d'accessibilité afin de rendre la collectivité accessible à tous.

Cet engagement coûteux et long doit permettre aux personnes porteuses d'un handicap « moteur, mental ou sensoriel » de disposer des mêmes droits et facilités d'accès.

De ce fait, les services de la commune ont travaillé sur la mise en œuvre d'un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) avec l'aide d'un cabinet spécialisé.

L'Ad'AP est un outil de stratégie patrimoniale qui vise la mise en accessibilité associée à une programmation budgétaire des travaux.

À Sannois, cinquante-six ERP (Etablissement recevant du Public) et IOP (Installation Ouverte au Public), appartenant à la commune, figurent au sein de l'Ad'AP. Compte tenu des capacités financières que la Ville est en mesure de supporter et du nombre d'établissements concernés, une programmation sur 9 ans est prévue, découpée en trois périodes de trois ans.

Pour faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées, rien ne doit être oublié : voirie, logement, écoles, loisirs, sports, etc.

* Personnes à mobilité réduite

LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

À QUOI SERT CETTE COMMISSION ?

- Elle dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie communale, des espaces publics.
- Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal.
- Elle fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- Elle organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.
- Elle tient à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situé sur le territoire communal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

QUI LA COMPOSE ?

- 3 représentants de la Commune, en sus du président.
- 2 représentants des associations ou organismes pour les personnes handicapées pour tous les types de handicap.
- 1 représentant des associations ou organismes pour les personnes âgées.
- 2 représentants des acteurs économiques ainsi que des représentants d'autres usagers de la ville.
- 3 experts et personnes qualifiées.

Une première commission s'est déroulée le 8 décembre dernier, au cours de laquelle l'Agenda Accessibilité a été validé par ces membres. La commission du 23 janvier 2017, portait sur :

- Les attestations d'accessibilité et la présentation de l'agenda d'accessibilité programmé pour les commerçants de la Ville.
- La présentation des logements accessibles aux personnes handicapées.



UNE SENSIBILISATION AUPRÈS DES COMMERÇANTS

Une politique de sensibilisation a été menée envers les commerçants afin d'expliquer les enjeux de la nouvelle réglementation concernant le handicap, notamment l'obligation de mettre en conformité l'accessibilité de leur établissement. L'élu en charge du commerce a rencontré l'ensemble des commerçants de la ville pour leur expliquer leurs obligations au regard de la nouvelle réglementation issue de l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014. De plus, le service économie de la ville se tenait à la disposition des commerçants afin de les accompagner le mieux possible dans leur démarche de mise en accessibilité de leur établissement.

LES DIFFÉRENTS HANDICAPS

Selon la loi du 11 février 2005, « constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »



LE HANDICAP MOTEUR

Il peut se manifester de différentes façons. Difficultés plus ou moins importantes pour se déplacer, communiquer, saisir et manipuler des objets, effectuer certains gestes, etc.



LE HANDICAP VISUEL

Il concerne les personnes aveugles, mais aussi, dans la majorité des cas, les personnes malvoyantes.



LE HANDICAP AUDITIF

Le terme handicap auditif désigne différents types de déficiences, pouvant toucher une seule oreille et aller d'une surdité légère à une surdité profonde.



LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Elle se caractérise par un fonctionnement intellectuel inférieur à la moyenne auquel sont généralement associées des limitations, notamment au niveau de la compréhension, des connaissances et de la cognition.



LE HANDICAP PSYCHIQUE

Une personne souffrant d'une maladie psychique présente différents troubles de la personnalité qui n'affectent généralement pas ses capacités intellectuelles, mais qui peuvent avoir des incidences sur la pensée, le comportement ou bien l'affectivité.



LES MALADIES INVALIDANTES

Certaines maladies (sclérose en plaques, cancer, VIH, diabète, hyperthyroïdie, etc.) entraînent des déficiences ou des contraintes plus ou moins importantes qui peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives.

LES AUTRES ACTIONS

LES PAI

La commune accueille, dans les écoles, 54 enfants bénéficiant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) dont 17 sont à dominante alimentaire et 3 enfants porteurs de handicap dans les crèches.

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) : 11 enfants sont scolarisés au sein de l'école Pasteur I.

L'ESAT

Créé en 1969, l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail - Les ateliers du Moulin accompagne les adultes en situation de handicap en leur apportant une aide dans leur développement physique, intellectuel et moral.

Accueillant plus de 70 personnes handicapées, cette association contribue aussi au soutien des familles de ces personnes en leur apportant, si nécessaire, un appui moral.

10,2% C'est le taux de travailleurs handicapés embauchés par la Ville de Sannois ; au-delà de la moyenne légale en France fixée à 6%.

LA SEMAINE DU HANDICAP

« La Municipalité a confié au C.C.A.S. en décembre dernier, l'organisation d'une semaine de lutte contre les discriminations sur le thème du Handicap intitulé « Différent... comme tout le monde ».

Plusieurs animations ont rythmé cette période : une exposition de photographies (sur le thème des handi-sports) à la Maison des Loisirs et des Arts, un concours de dessin, un quizz de culture, une handi-marche, un atelier théâtre-forum (permettant aux valides de prendre la place d'une personne à mobilité réduite), une journée handi-sports avec les centres de loisirs (parcours en fauteuil, avec des cannes blanches) et des ateliers de sensibilisation à la langue des signes dans les écoles primaires.

Notre volonté était de faire prendre conscience à un large public des difficultés éprouvées par les personnes handicapées en leur proposant de se mettre à leur place l'espace d'un instant. »

Martine Aubin, conseillère déléguée en charge de la lutte contre les discriminations.

80% des handicaps sont invisibles

LA CARTE MOBILITE INCLUSION



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la carte mobilité inclusion remplace les cartes de priorité, d'invalidité et européenne de stationnement. Le Gouvernement entend ainsi simplifier l'accès aux différents services d'aide à la mobilité destinés aux personnes en situation de handicap. Les trois cartes seront désormais regroupées au sein d'un même support. Les demandes sont à formuler auprès de la MDPH*.

TRAITEMENT DÉMATÉRIALISÉ DES DEMANDES

Le Gouvernement va mettre en place un traitement dématérialisé des demandes avec la possibilité de télé-déposition des formulaires, des photographies et une gestion dématérialisée du cycle de vie de la carte. La carte mobilité inclusion aura le format d'une carte de crédit et sera sécurisée via la mise à disposition d'une application « flashcode » pour vérifier sa validité ; ce système permettra de lutter contre la fraude, qui pénalise les personnes en situation de handicap.

TROIS MENTIONS

Invalidité : attribuée à toute personne dont le taux d'incapacité permanente est au moins de 80% ou qui a été classée en 3^e catégorie de la pension d'invalidité de la sécurité sociale.

Priorité : attribuée à toute personne atteinte d'une incapacité inférieure à 80% rendant la station debout pénible.

Stationnement pour personnes handicapées : attribuée à toute personne, atteinte d'un handicap qui réduit de manière importante et durable sa capacité et son autonomie de déplacement à pied ou qui impose qu'elle soit accompagnée par une tierce personne dans ses déplacements.

UNE SEULE CARTE, COMMENT FAIRE ?

Si la carte comprend, en plus du stationnement, la mention priorité ou invalidité, elle sera délivrée en deux exemplaires : un pour apposer sur sa voiture et l'autre à conserver sur soi. Les cartes délivrées auparavant restent valables jusqu'à leur date d'expiration. Cette réforme ne concerne pas les personnes relevant du code des pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre : leur carte de stationnement continuera à être délivrée dans les mêmes conditions.

LES ADRESSES UTILES

***Maison départementale des personnes handicapées**
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
2 avenue du Parc - Bâtiment H - 95032 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 0 800 300 701.

Comité Départemental Handisport
106 rue des Bussys 95600 Eaubonne - Tél. : 01 34 27 19 00

Agence Régionale de Santé
2, avenue de la Palette 95011 Cergy Pontoise Cedex
Tél. 01 34 41 14 00

L'E.S.A.T. Les Ateliers du Moulin
80, boulevard Gambetta 95110 Sannois
Tél. : 01 30 25 85 00

LA VILLA LAURENS, ITINÉRAIRE D'UNE VILLA PRIVÉE DEVENUE CENTRE DE SANTÉ

Au sortir de la Première Guerre mondiale, Sannois poursuit son développement : sa population passe la barre des 7 500 habitants au recensement de 1921 et le besoin en nouvelles infrastructures est croissant, ce qui pousse la ville à acquérir de nouvelles propriétés pour se développer. C'est l'histoire de l'un d'elles, la villa Laurens, que nous allons vous raconter.

DE L'ÉCOLE À LA SALLE POLYVALENTE

En 1921, la situation de l'école communale est préoccupante. En effet, les classes sont surpeuplées : l'école Jules Ferry compte alors 14 classes de 50 à 70 élèves, dont deux sont

installées directement dans les préaux. C'est dans ce contexte qu'est proposé à la ville, par la veuve Laurens l'achat de la villa familiale située 46 rue de Paris (actuel boulevard du général De Gaulle). La ville se porte acquéreur avec comme but premier d'y installer un nouveau groupe scolaire. Cependant, dès le mois suivant, il est décidé que ce dernier, pour des raisons pratiques, serait installé dans le square Jules Ferry, juste en face de l'école préexistante. C'est donc en tant que nouveau jardin public qu'est acquise la propriété pour la somme de 275 000 francs. Entre 1921 et 1929, le bâtiment principal et les communs auront de nombreuses attributions : salle d'accueil pour la Société musicale de Sannois et autres associations locales, logements pour les instituteurs, poste de police...

DE LA GOUTTE DE LAIT AU CENTRE MÉDICO-SOCIAL

En 1929, alors que la mortalité infantile est encore élevée, le conseil municipal décide l'installation d'un centre de la Goutte de lait au rez-de-chaussée de la résidence. Véritable centre de distribution de lait sain, cette institution accompagnera de nombreuses mères venant apprendre les soins à prodiguer à leurs bébés. Cette structure a bien vite été accompagnée par un dispensaire municipal.

Ce n'est qu'après la guerre que les services en place vont commencer à prendre la forme que nous leur connaissons actuellement. En effet, en 1946, afin de permettre un accès aux soins aux personnes les plus défavorisées, durement marquées par toutes les carences dues à des années de privation, le conseil municipal décide la création d'un centre médico-social qui, outre un cabinet de médecine générale, d'oto-rhino-laryngologie, de radiologie, d'ophtalmologie et de soins dentaire, regroupera tous les services sociaux de la ville. Un crédit de 1 500 000 francs est voté pour l'achat de matériels et les travaux d'aménagement.

L'année suivante, c'est un centre de protection maternelle et infantile (PMI) qui ouvre ses portes dans les mêmes locaux ainsi qu'un centre médical scolaire. Enfin, rendu obsolète par la création du centre de PMI, la goutte de lait ferme définitivement ses portes en 1953.



Ci-dessus : Carte postale figurant l'entrée du jardin public et du commissariat, sans date (archives municipales, cote 13W1)

Ci-contre : Plan de la propriété Laurens dressé par l'architecte municipal lors de son achat en 1921 (archives municipales, cote 3M1 3)

1^{ÈRE} CÉRÉMONIE DE REMISE DE TITRES À L'ÉCOLE DE BUDO TRADITIONNEL

Jeudi 15 décembre dernier s'est déroulée au dojo du gymnase Voltaire la 1^{re} cérémonie de remise de titres de l'École de Budo Traditionnel de Sannois.

Cette cérémonie a confirmé les progrès réalisés par des enfants qui ont débuté la pratique depuis septembre dernier lors de la création de cette nouvelle section qui comptabilise déjà 12 adhérents.

Les entraînements ont lieu selon le programme suivant :

Pour adolescents et adultes (+ de 13 ans) :

les mardis de 20 h à 22 h.

Pour les enfants (de 5 à 12 ans) :

les jeudis de 17 h 45 à 18 h 45

Dojo du Gymnase Voltaire, 2 rue des Garonnes.

Cours d'essai gratuit.

Renseignements au 06 82 90 54 41 ou ebts95@free.fr.



CULTURE / LOISIRS

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE



ValParisis
AGGLO

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER À 16 H

RACONTE-MOI LE MERCREDI

Des histoires et des contes lus par les bibliothécaires (pour les 3 / 6 ans).

Entrée libre

MERCREDI 22 FÉVRIER À 16 H

RACONTE-MOI LE MERCREDI

Des histoires et des contes lus par les bibliothécaires (à partir de 6 ans).

Entrée libre

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER À 10 H 30

COMPTINES ET FORMULETTES

Pour les enfants jusqu'à 3 ans accompagnés d'un adulte.

Réservation au 01 39 81 80 17 dans la semaine précédant l'animation (places limitées).

MERCREDI 8 FÉVRIER À 15 H 30

PROJECTION D'UN FILM D'ANIMATION

À partir de 5 ans, durée 55 mn. **Gratuit sur réservation au : 01 39 81 80 17.**

MERCREDI 22 FÉVRIER

RACONTE-MOI UNE HISTOIRE !

Pour les enfants jusqu'à 3 ans accompagnés d'un adulte.

2 séances : de 9 h 30 à 10 h 20 et de 10 h 30 à 11 h 20

LAEP du Moulin, 1 rue Maurice Bertrand

ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES À LA MLA



Dessin, peinture, estampe... La Maison des Loisirs et des Arts invite les enfants et les adolescents à venir développer leur créativité autour d'une palette de techniques ! Tout au long de la saison, différents thèmes sont abordés permettant aux participants de se familiariser avec les matières, les volumes et d'échanger autour de projets communs. Il est encore possible de s'inscrire donc n'hésitez pas à venir pratiquer !

Ateliers les mercredis :

14 h - 15 h 30 pour les 9 / 14 ans,

15 h 30 - 17 h pour les 6 / 8 ans.

Informations complémentaires

auprès de la MLA :

01 34 11 30 78 - mla.sannois@wanadoo.fr.

FÊTE DE LA MUSIQUE 2017

La Ville lance un appel à candidatures pour des artistes bénévoles qui souhaiteraient participer à la Fête de la musique à Sannois, Mercredi 21 juin, de 18 h à minuit.

Renseignements : 01 39 98 21 44

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMB

CONCERTS

ASH KIDD + SÔNGE + DTWEEZER CONCERT RAP

Le strasbourgeois **Ash Kidd** sort de



l'ombre avec son 1^{er} EP « Cruise », un mélange de cloud rap et de blues dans lequel douceur et mélancolie croisent le fer avec des sonorités U.S, le tout empreint d'une forte esthétique de la langue française.

Vendredi 3 février à 20 h 30

Tarifs : 4 / 8 €

ALLTTA + GRACY HOPKINS RAP

Alltta est né de la rencontre de deux person-



nages du hip-hop international: l'Américain **Mr J.Medeiros**, MC de **The Procussions** et le Français **20syl**, membre d'**Hocus Pocus** mais aussi de **C2C** avec lequel il remporte quatre victoires de la musique et un double disque de platine. En combinant leurs savoir-faire respectifs ils inventent le son d'**Alltta** et construisent une identité commune pour livrer un son unique.

Judi 23 février à 20 h 30

Tarifs : 10 / 14 / 18 €

LUCKY CHOPS CONCERT FANFARE / DEBOUT

Lucky Chops c'est une fanfare pas comme les autres... Depuis leurs débuts dans le métro New-yorkais, ils s'amuse à jouer tous les genres musicaux du jazz à la pop, en passant par le rock mais aussi leurs propres compositions. Leurs mash-up improbables les font se distinguer.

Dimanche 26 février à 18 h

Tarifs : 9 / 12 / 16 €

AFTERWORK



MAI LAN POP

Mercredi 8 février à 19 h - Entrée libre

LES RENDEZ-VOUS DU CENTRE CYRANO

THE DANSANT

Issue du cabaret et de la comédie musicale, Elodie Hec est chanteuse et danseuse. Pour célébrer les amoureux, cette ancienne assistante chorégraphe du film *The Artist*, vous propose un répertoire jazz, swing et glamour entouré de ses 3 musiciens, de sa voix et de ses chaussures de claquettes.

Mardi 14 février à 14 h 30

Tarifs : 9 / 11 / 13 €

Restauration payante sur place.

PIÈCE DE THÉÂTRE TOUT À REFAIRE

Un soir d'été, deux amis de toujours se retrouvent en terrasse pour boire un verre. Nostalgiques des bons souvenirs du passé, ils s'empêchent de profiter de l'instant présent. La serveuse qui les écoute va leur proposer étrangement de remonter le temps. Une expérience incroyable qui va leur permettre de réaliser que vieillir n'est pas si mal. Partagez ce voyage onirique, émouvant et surprenant qui promet rires et émotion.

Vendredi 17 février à 20 h 30.

Tarifs : 15 / 20 / 24 / 28 €



PIÈCE DE THÉÂTRE LIT D'EMBROUILLES

Le réveil est brutal pour Raphaël, scénariste qui se lève après une soirée bien arrosée et une nuit festive... D'autant que sa femme de ménage s'active depuis une heure, que sa mère excentrique débarque à l'improviste pour lui annoncer son remariage et que l'on découvre le cadavre d'une mystérieuse femme dans une malle de voyage. Tandis

qu'une capitaine est chargée de l'enquête, nos trois protagonistes se retrouvent en tête-à-tête et découvrent qu'ils fréquentaient la victime. Première révélation inattendue d'une affaire mouvementée où chacun va se livrer, mieux se connaître et découvrir quelques confidences...

Vendredi 24 février à 20 h 30.

Tarifs : 15 / 17 / 20 / 23 €

AFTERWORK JE DIS JAZZ

Judi 23 février dès 20 h.

Entrée libre

Restauration payante sur place

CONFÉRENCE

« DE LA MARSEILLAISE AUX AIRS POPULAIRES SANNOISIENS, EN PASSANT PAR LA MADELON »

par Madame Denise Bobard Paulard.

Samedi 25 février à 15h

L'achat de billets pour vos spectacles au Centre Cyrano de Bergerac pourra s'effectuer par Carte Bancaire courant février. Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9 h à 12 h en Mairie au rez-de-jardin.

RENCONTRE AVEC GÉRARD DARMON...

Le service presse a rencontré Gérard Darmon, comédien et metteur en scène de la pièce de théâtre « Tout à refaire » qui aura lieu au Centre Cyrano le 17 février prochain. Dans cette pièce, écrite par Philippe Lellouche et mise en scène par Gérard Darmon, deux amis évoquent à la table d'un café des souvenirs heureux. Alors que la nostalgie les gagne, une jeune serveuse va leur démontrer que le présent n'est pas si mal...



Service presse : C'est votre première mise en scène Gérard Darmon. Est-ce que ça a été facile pour vous ? À la hauteur de ce que vous imaginiez ?

Gérard Darmon : Rien n'est jamais vraiment facile dans le domaine de la mise en scène et du théâtre. Mais cela a dépassé mes espérances parce que j'ai pris un réel plaisir à chercher, à trouver, à être confronté à des problèmes, à la direction d'acteurs, à cette pédagogie nécessaire pour diriger les comédiens et les techniciens... J'ai vraiment été agréablement surpris.

S.P. : Souhaiteriez-vous refaire de la mise en scène ?

G.D. : Bien sûr, c'est quelque chose qui sera probablement amené à se reproduire maintenant que j'ai réussi à aller jusqu'au bout de ce travail et que ça a eu l'air de plaire, j'en suis très content. Reste plus qu'à trouver la pièce...

S.P. : C'était peut-être aussi ce thème qui vous inspirait particulièrement ?

G.D. : Oui, aussi. Quand Philippe m'a proposé la pièce, je l'ai lu, j'ai aimé les personnages, puis nous en avons discuté en se disant qu'on allait voir ce qu'on pouvait en faire mais ça a vraiment été au-delà de mes espérances.

S.P. : Vous connaissez Philippe Lellouche depuis longtemps...

G.D. : Oui ça a été agréable de travailler avec lui. On n'a pas besoin d'être de bons amis pour travailler ensemble mais là il se trouve qu'on se connaît bien et qu'on s'apprécie beaucoup. Effectivement, ça fait gagner beaucoup de temps, on parle de la même chose et puis surtout on était en confiance. C'est le plus important.

S.P. : Concernant la pièce, pour quelles raisons les personnages vont-ils uniquement revivre les pires moments de leur existence ?

G.D. : Dans la pièce, ces personnages sont nostalgiques et parlent beaucoup de leur passé. C'est d'ailleurs ce qu'on a tous tendance à faire, se remémorer les bons moments. Cette serveuse du Café qui va s'avérer être une

espèce d'envoyée spéciale, un ange, va leur révéler que dans leurs vies ils ont eu des moments plus ou moins durs à vivre. Evidemment, cela reste une comédie : on passe du rire aux larmes, en allant de l'anecdote de la piscine qui a été ratée alors qu'on attendait la livraison, à la mort du père, au divorce, au mariage, aux études, au racisme... autant de thèmes à aborder qui nous concernent, nous touchent et qui sont dans l'air du temps.

S.P. : Et vous, auriez-vous quelque chose à changer dans votre vie ?

G.D. : C'est là tout le thème de la pièce. Au départ, on est tenté de répondre tout de suite par oui et puis la jeune femme leur demande de bien réfléchir. Auriez-vous réellement envie de changer vos amis, votre famille, vos enfants, tous ceux qui vous ont entourés ? Puis on se dit que non, si on les a rencontrés c'est qu'on devait les rencontrer.

S.P. : Donc vous n'êtes pas quelqu'un de nostalgique...

G.D. : Non je ne suis pas nostalgique, j'essaie de ne pas l'être. Je trouve qu'il est déjà suffisamment pénible d'avancer dans l'âge donc si l'on ajoute la nostalgie cela devient désagréable. Dans la nostalgie on dit toujours que c'était mieux avant. Moi je ne pense pas. On a tous bien sûr eu des moments sublimes dans notre vie mais il ne s'agit pas de s'arrêter à ces moments en se disant qu'on n'aura pas d'autres moments merveilleux. Il faut savoir rester vivant !

S.P. : C'est ce message que vous souhaitez faire passer à travers cette pièce ?

G.D. : Pas vraiment. Il n'y a aucun militantisme dans cette pièce. Elle parle d'elle-même. Je préfère suggérer les choses aux gens afin qu'ils puissent en tirer eux-mêmes leur conclusion.

JUSQU'AU 12 MARS 2017

EXPOSITION AU MUSÉE UTRILLO-VALADON

Venez découvrir la première exposition de l'année « Intimisme » des artistes Bernard VERCRUYSE et Brigitte VASSEUR.

Entrée gratuite pour les Sannoisiens le 1^{er} dimanche de chaque mois. **Ouvert du** mercredi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. **Présence des artistes** dimanche 26 février de 14 h à 17 h. **Démonstratif de tirage en eau forte** (technique d'impression) par Bernard VERCRUYSE Mercredi 8 mars à 14 h, 15 h 15 et 16 h 30.

CONCOURS DE DESSINS

Participez au concours de dessins, format A4 (20 x 29,5 cm) sur le thème « Vie de famille et compagnie ». Vous avez jusqu'au 23 février pour nous faire parvenir vos créations. La remise de prix aura lieu samedi 4 mars à 15 h.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SANNOIS SE SONT PRONONCÉS EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 JANVIER 2017

AMÉNAGEMENT URBAIN

- Opposition au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la Communauté d'Agglomération du Val Parisis
- Réitération de la désaffectation et du déclassement d'une emprise publique – 8 rue Jean Mermoz

ÉCONOMIE

- Marché de Noël – mise à disposition de chalets – redevance pour l'occupation d'un deuxième chalet par Monsieur CRISTINI

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Tarifs communaux au 1^{er} février 2017 – récapitulatif
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien-les-Bains (S.I.A.R.E.) – remplacement et désignation des délégués

MARCHÉ PUBLIC

- Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville de Sannois et le Centre Communal d'Action Sociale pour la passation et l'exécution du marché public de fourniture de denrées alimentaires nécessaires à la confection des repas et goûters de la ville et du C.C.A.S. de Sannois et assistance technique.

ACTION CULTURELLE

- Conditions générales d'utilisation de la billetterie en ligne du Centre Cyrano de Bergerac

CONTENTIEUX

- Cuisine centrale - acte administratif de vente - habilitation à signer.

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Les permanences de Monsieur le Maire et des élus de la Municipalité se feront **uniquement sur rendez-vous, tous les jeudis**. Ces rendez vous permettront de réduire le temps d'attente mais aussi de répondre au mieux à vos problématiques. En effet, dorénavant vous rencontrerez les adjoints au Maire en fonction de leur délégation.

Pour cela, il vous suffira de prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Cabinet du Maire au 01 39 98 21 48 ou au 01 39 98 21 47 du lundi au vendredi de 8h30-12h et 13h30-18h

Urbanisme : Laurence Trouzier-Évêque entre 18 h et 18 h 30

Social / Santé / Petite enfance : Mme Jacquet-Fournier entre 17 h et 18 h 30

Sécurité / Stationnement : Jean Virard entre 17 h et 18 h 30

Population : Nasséra Abdelouhab entre 17 h et 18 h 30

Commerces et artisanat : Daniel Vaudatin entre 17 h et 18 h 30

Culture : Véronique Beltran Prats entre 17 h et 18 h 30

Scolaire : Blandine Gallois entre 17 h et 18 h 30

Travaux / voirie : Claude Williot entre 17 h et 18 h 30

Animations seniors / Lutte contre les discriminations : Martine Aubin entre 17 h et 18 h 30

Logement : Nathalie Capblanc Sakr entre 17 h et 18 h 30

Transition énergétique / développement durable : Gilles Leiterer entre 17 h et 18 h 30

Sport : Daniel Portier entre 17 h et 18 h 30

Jeunesse : Séverine Campagne entre 17 h et 18 h 30

ENVIE DE SORTIR !

JUSQU'AU 29 AVRIL 2017

Enquête statistique de l'Insee sur le cadre de vie et la sécurité

JUSQU'AU 12 MARS 2017

Musée Utrillo-Valadon
Exposition « Intimisme »

JUSQU'AU 25 FÉVRIER 2017

Recensement de la population

JUSQU'AU 20 FÉVRIER

Service Education
Inscription aux écoles maternelles

MERCREDI 1ER FÉVRIER

Médiathèque
10 h 30
Comptines et formulettes
Maison de quartier Pasteur
15 h 30 - 17 h
Café des Seniors

Médiathèque
16 h
Raconte-moi le mercredi
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
20 h - 22 h

Réunion de quartier LOGES GAMBETTA

VENDREDI 3 FÉVRIER

EMB
20 h 30
ASH KIDD + SÔNGE + DTWEEZER



MERCREDI 8 FÉVRIER

Médiathèque
15 h 30
Projection d'un film d'animation
EMB
19 h
MAI LAN

JEUDI 9 FÉVRIER

Marché de Sannois
9 h - 12h
Animation Saint Valentin

SAMEDI 11 FÉVRIER

Stade Michel Hidalgo
18 h
Entente Séniors CFA-Fleury 91 FC

DIMANCHE 12 FÉVRIER

Marché de Sannois
9 h - 12 h
Animation Saint Valentin

MARDI 14 FÉVRIER

Centre Cyrano
14 h 30
Thé dansant

VENDREDI 17 FÉVRIER

Centre Cyrano
20 h 30
TOUT À REFAIRE



SAMEDI 18 FÉVRIER

Stade Michel Hidalgo
18 h
Entente Séniors CFA-WASQUEHAL

LUNDI 20 FÉVRIER

Réfectoire de l'école Gaston Ramon
20 h - 22 h
**Réunion de quartier CARREAUX/
GASTON RAMON**

MERCREDI 22 FÉVRIER

Résidence Utrillo
12 h
Repas et après-midi dansante :
Voyage autour du monde « la France »



Réfectoire de l'école Emile Roux
20 h - 22 h
Réunion de quartier MOULIN

MERCREDI 22 FÉVRIER

LAEP du Moulin, 1 rue Maurice Bertrand
9 h 30 - 10 h 20 et 10 h 30 - 11 h 20
Raconte-moi une Histoire !

Médiathèque
16 h
Raconte-moi le mercredi

JEUDI 23 FÉVRIER

Centre Cyrano
20 h
JE DIS JAZZ
EMB
20 h 30
ALLTTA + GRACY HOPKINS

VENDREDI 24 FÉVRIER

Centre Cyrano
20 h 30
LIT D'EMBOUILLES



SAMEDI 25 FÉVRIER

Centre Cyrano
15 h
CONFÉRENCE
« De la Marseillaise aux airs populaires
sannoisiers, en passant par la Madelon »

DIMANCHE 26 FÉVRIER

EMB
18 h
LUCKY CHOPS



LUNDI 27 FÉVRIER

Hôtel de Ville
20 h - 22 h
Réunion de quartier GARE

SANNOIS ENSEMBLE

La Culture se doit d'être au centre de la politique communale car c'est elle qui a le pouvoir de faire grandir les hommes, les femmes et les enfants. Elle engendre le respect de l'autre, de ses différences, elle va chercher dans le passé l'expérience pour construire l'avenir et elle puise dans l'avenir pour réparer les erreurs du passé. La Culture est le reflet de la Liberté d'expression qui est consacrée par la Déclaration universelle des Droits de l'homme. En cela, elle sera le fanal pour un monde meilleur, en cela, elle doit être respectée. A Sannois, votre municipalité a renforcé les effectifs du Service culturel réduit à néant à notre arrivée, en vue de proposer à tous des activités culturelles diversifiées, pour tout âge, divertissantes ou éducatives. Vous les retrouvez dans l'ensemble des équipements culturels

communaux et grâce à l'Ecole de musique, l'EMB, la médiathèque intercommunale et les associations culturelles soutenues par votre Ville. Une attention particulière est faite envers les écoles afin de permettre à nos enfants de participer à la vie culturelle de leur pays en toute sécurité dans leur ville. Sannois redevient une ville attrayante pour ses futurs habitants et vivante pour ses habitants actuels. Aussi, respectons les lieux culturels en évitant la politique de bas-étage et élevons-nous pour démontrer qu'ils sont là pour rassembler et non diviser.

Véronique Beltràn Prats

Adjointe au Maire en charge des affaires juridiques et culturelles

UNION À GAUCHE POUR RÉUSSIR AVEC VOUS

Autosatisfaction n'est pas réalité

Dans le dernier Sannois-Mag, le Maire se glorifie d'assises solides pour notre ville. Pour l'édile, la sortie des emprunts toxiques, le contentieux de la cuisine centrale mais aussi l'affaire PITCH en sont les marqueurs.

Cette politique a permis de réguler l'héritage catastrophique de la précédente Municipalité de droite dont il était un membre actif avec d'autres des minorités de droite actuelles.

Cela a coûté près de 10 millions d'€ aux sannoisiens payés par l'impôt et la vente de terrains à des promoteurs privés qui contribueront à défigurer Sannois.

En outre, conseil après conseil, une longue liste de services municipaux qui remplirait un tonneau sans fond, est transférée à l'agglo (voir Mag n°230). Le service public de proximité et la démocratie sont en danger.

De nouveaux impôts de l'agglo sont prévisibles, alors que la pression

fiscale est déjà très élevée. Aussi, les impôts communaux devraient baisser d'autant.

L'Etat doit arrêter de ponctionner les communes. Les banques doivent accompagner l'investissement local.

De l'argent il y en a. Rendons la fiscalité plus juste. L'imposition des entreprises est passée de 50% en 1971 à 33% en 2016, 8% pour les plus fortunés. Les fraudes et l'évasion fiscale perdurent (plus de 100 milliards d'€ ne sont pas rapatriés, par choix politique).

2017 sera une année décisive pour changer ensemble la donne et orienter la finance vers une société solidaire.

Gilles HEURFIN

Conseiller municipal PCF/Front de Gauche

SANNOIS INDÉPENDANT

Merci !

Merci à tous pour votre mobilisation lors de l'enquête publique sur le projet du Plan Local d'Urbanisme, quel que soit votre point de vue, il mérite d'être entendu. Les Sannoisiens ont montré qu'ils sont attachés à leur ville, et chacun a exprimé sa vision du futur de Sannois, selon son expérience passée et son histoire actuelle.

Merci aussi à tous ceux qui nous témoignent leur sympathie et leur soutien face au déni de démocratie que nous subissons depuis peu. Vous êtes nombreux à vous être étonnés du choix de M. le Maire de ne permettre qu'aux élus de la majorité municipale de participer à la représentation municipale et de l'absence des minorités. Si certes, ce choix n'est illégal que s'il y a une différence de traitement entre les conseillers municipaux sans délégation, il est éthiquement condamnable.

Merci aux employés municipaux d'excuser notre absence aux dernières manifestations en leur honneur, et aux Sannoisiens de comprendre que nous n'imposerons pas notre présence là où le Maire nous la refuse.

Merci aux associations de défendre la liberté d'expression des Sannoisiens malgré parfois les menaces de représailles, pour que la démocratie ne disparaisse pas totalement à Sannois.

Sannois Indépendant

(Dominique Gaubert, Marie-Claude Brulé, François Lamarche, Sylvie Enguerrand, Arnold Yayi)

@ : sannois.independant@gmail.com

Blog : sannoisindependant.over-blog.com – Fbk : sannoisindependant

DÉMOCRATIE CITOYENNE SANNOIS

LE LONG APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE. Mr Jamet, élu sur un malentendu et des promesses immédiatement trahies, espérait pouvoir régner sur la ville sans contestation. Devant son refus du dialogue, son mépris de l'opposition, son recours à la censure, son refus d'écouter les Sannoisiens, de nouvelles forces se sont levées pour exiger plus de concertation et de démocratie. Les Sannoisiens ne supportent plus cet autoritarisme d'un autre âge. Après les démissions de 4 élus de Sannois Ensemble refusant ces dénis de démocratie, après la constitution du groupe Démocratie Citoyenne Sannois (avec C. Udovc et N. Ponchel), monsieur Jamet se heurte à une résistance à laquelle il ne s'attendait pas : celle de SANNOISIENS INDIGNÉS qui refusent en nombre le bétonnage de la ville et un PLU (Plan Local de l'Urbanisme)

inadapté, mensonger. Un PLU qui sacrifie l'avenir de Sannois pour des gains financiers de court terme. Lors de l'enquête publique PLU, des centaines de Sannoisiens de tous âges, de toutes conditions, de tous quartiers - propriétaires, locataires, militants associatifs - se sont exprimés par mails, courriers, sur Internet, par des pétitions. Majoritairement, ils demandent une inflexion du PLU et un retour à la raison, notamment pour sauvegarder ces espaces verts promis à des destructions partielles ou totales (squares Mermoz et Église, Stade Coutif). Un salutaire contre-pouvoir citoyen. Douleureuse, pour le maire, cette LEÇON DE DÉMOCRATIE ! Saura-t-il l'écouter ? La comprendre ?

ALEXIS PASQUET

@ : dcs.sannois@gmail.com – Facebook : DemocratieCitoyenneSannois

À SANNOIS, VOTRE NOUVEL APPARTEMENT EN CŒUR DE VILLE



VOTRE FUTURE RÉSIDENCE, "IN CITY",
vous propose des appartements neufs du 2 au 4 pièces avec
balcons et terrasses* et pour certains vue sur un beau jardin
paysager.

logement.bnpparibas.fr

0 810 508 508

(Service 0,06 €/min + prix appel)



**BNP PARIBAS
IMMOBILIER**

L'immobilier
d'un monde
qui change

* Pour la plupart des appartements. Réalisation : BNP Paribas Immobilier Promotion Résidentielle - SAS au capital de 1 000 000 € - RCS Nanterre B 421 291 899 - Identifiant CE TVA - FR 47421291899 - Siège social : 167, Quai de la Bataille de Stalingrad - 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex. Commercialisé par BNP Paribas Immobilier Résidentiel Transaction & Conseil - Société par Actions Simplifiée au capital de 2 840 000 €, dont le siège social est 167, Quai de la Bataille de Stalingrad 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 429 167 035 - Identifiant CE TVA FR 61 429 16 7035 Titulaire de la carte professionnelle n° CP192 21 2016 000 009 251, délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Paris Île-de-France, et bénéficiant d'une garantie financière délivrée par GARANT - dont le siège est situé 88, rue La Boétie - 75008 Paris, pour un montant de 100 000 euros. Société du Groupe BNP PARIBAS (article 4-1 loi n°70-9 du 02/06/70) Document non contractuel - Vente en l'état futur d'achèvement - Faculté de rétractation de 10 jours qui court à compter du lendemain de la présentation de la lettre notifiant le contrat de réservation aux réservations (L. 271-1 du Code de la Construction et de l'Habitation). Architecte : Jean Jacques Julien, Illustrateur : E. Dubon. Illustration due à la libre interprétation de l'artiste. Appartements, terrasses ou balcons vendus et livrés non aménagés et non meublés. Novembre 2016. C57NALEDCPIS

INFOS UTILES

SANNOIS VILLE PROPRE

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque déchet :

ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)

Collecte le matin, à partir de 5 h 30 :

Sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19 h (17 h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

EMBALLAGES ET PAPIERS (BAC JAUNE)

Collecte le soir, à partir de 19 h 30 :

Sortir le conteneur le soir, à partir de 19 h. Il doit être rentré au plus tard avant 9 h, le lendemain matin.

VERRES (BAC VERT)

Collecte le matin, à partir de 7 h :

Sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

JOUR DE RAMASSAGE

Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie ou téléchargeable sur www.syndicat-emeraude.com.

EN CAS D'INFRACTION

Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sorties et de rentrées des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

Prochains jours de ramassage :

Secteur 1 Jeudi 2 février

Secteur 2 Jeudi 9 février

Secteur 3 Jeudi 16 février

Secteur 4 Jeudi 23 février

OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne comprennent pas les gravats, les blocs de béton, les déchets de végétaux, les toxiques qui sont à déposer à l'éco-site. Ils doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19 h.

PRODUITS TOXIQUES

Peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires... À déposer à l'Eco-site du Plessis-Bouchard.

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Ils doivent être déposés dans une filière appropriée. **La reprise « 1 pour 1 » est à privilégier :** lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre l'appareil usagé. **L'apport à l'Eco-site :** l'écran sera repris pour être recyclé.

CLICHÉS DE RADIO

À déposer au Centre Médico-Social (46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99).

ECO-SITE DU PLESSIS-BOUCHARD

12, rue Marcel Dassault - Parc d'activités des Colonnes - 01 34 11 92 92

L'accès est strictement réservé aux particuliers et gratuit. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule. Seuls les particuliers ont accès à l'éco-site.

SERVICES DE GARDE

MÉDECINS

- Permanence des soins dans le département du Val d'Oise.
Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer **le 15**.
- SOS Médecins : 01 30 40 12 12.
- Le cabinet de votre médecin est fermé ?
Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil (01 34 23 17 87 / 17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy, tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

- L'hôpital Simone Veil (groupement hospitalier Eaubonne-Montmorency) propose des consultations de médecine générale sans rendez-vous sur son site de Montmorency, du lundi au vendredi de 10h à 19h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 - 01 34 06 60 00.

PHARMACIES DE GARDE

- Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde doit être inscrite sur la vitrine de toutes les pharmacies.
- Après 20h, quel que soit le jour, le demandeur doit se rendre au commissariat d'Argenteuil, muni d'une ordonnance du jour et d'un justificatif d'identité.

Vous ne recevez pas le Sannois Mag ?

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois Mag, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro spécial a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants : **06 68 88 15 16**. De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distribution : kephapub@free.fr. Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à presse@sannois.fr

MAIRIE

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal le jeudi 2 mars à 21 h - Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal - Le compte-rendu intégral figure sur : www.ville-sannois.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS

Siège de la Communauté d'agglomération Val Parisis - 271, chaussée Jules César - 95250 BEAUCHAMP
Tél. : 01 30 26 39 41. www.valparisis.fr

CONTACT

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Accueil sur rendez-vous chaque semaine les mardis et jeudis de 9 h à 12 h.
Au 3646 (prix d'un appel local).

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Accueil CAF : 2 place de la Pergola à Cergy. Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.
Renseignement : 0820 25 95 10.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.).
Contact : 0 820 20 07 01.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Aide aux démarches administratives
Permanences au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiette.
Sur rendez-vous uniquement de 14 h à 17 h 30 : 01 39 98 35 00.

Le Trésor Public de Sannois déménage

Depuis le 10 janvier 2017, retrouvez :
- la trésorerie de Sannois au 421, rue Jean Richepin, 95120 ERMONT.
- le service des impôts au 36, avenue de Verdun, 95107 ARGENTEUIL CEDEX.
Les horaires restent inchangés.

ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil d'administration et tout changement (adresse, conseil d'administration...) doit être signalé au service Vie associative : 01 39 98 21 01.

COMMERCES

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.

Contact Service Economie : 01 39 98 20 25.



www.facebook.com/sannois



twitter.com/WilledeSannois



www.flickr.com/photos/sannois/



www.youtube.com/user/SannoisTV

